



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## MAREIL-LE-GUYON

[www.mareil-le-guyon.fr](http://www.mareil-le-guyon.fr)

Juillet 2009

### LE MOT DU MAIRE

C'en est assez ! Casse et vol à l'école maternelle le mois dernier (une plainte a été déposée et l'enquête de gendarmerie est en cours), dégradations répétées de l'espace de jeux pour enfants, détritiques et bouteilles vides ou cassées traînant près du tennis ou abandonnés au square : en voilà assez de ces actes odieux auxquels des jeunes Mareillois ne sont pas étrangers !

Non, notre village n'est pas à l'abri de ce que l'on croit souvent être l'apanage des cités de banlieue. Ces actes sont coûteux pour la collectivité, tant en énergie qu'en argent, argent de nos impôts qui devrait plutôt servir à l'amélioration de notre environnement.

Combattre ces actes passe bien sûr d'abord par l'éducation de nos jeunes dans les écoles, collèges et lycées, mais aussi par les parents. Et, s'il le faut, cela passe également par une présence et une surveillance policière, mais Mareil n'a pas ce moyen. Aussi, soyons acteurs de notre sécurité et de notre qualité de vie : à notre niveau, pour notre village, il appartient à tous d'être vigilant et de réagir lorsque nous constatons de tels faits dans notre voisinage.

Autre sujet de vigilance : le projet de voie nouvelle dans la vallée de la Mauldre au sujet duquel le Conseil municipal a affirmé son opposition par une délibération en mars et par sa participation à la manifestation qui s'est tenue à Versailles (où il y avait hélas ! bien peu de Mareillois). Voir les informations à ce sujet sur le site Internet de Mareil.

Les motifs de satisfaction ne manquent heureusement pas. Je voudrais ici remercier vivement tous les villageois qui participent ou ont participé aux activités et animations de ces derniers mois : Noël des enfants, nettoyage de printemps et chasse aux œufs, fête des Voisins, grand nettoyage de l'ancien lavoir chemin de l'Hirondelle qui est réapparu au grand jour et, pour ce début d'été, la fête de la Musique puis la fête du Village.

Toutes ces manifestations font vivre le village, permettent de mieux connaître ses voisins et de partager de bons moments de convivialité. Et si vous souhaitez faire profiter la commune de votre énergie, venez prendre part aux « ateliers de Mareil », organisés par la commission Travaux, pour œuvrer dans la bonne humeur à un projet commun d'amélioration de notre village, comme ce fut le cas pour le nettoyage de l'ancien lavoir.

Je souhaite à toutes et à tous un très bon été, à Mareil ou ailleurs.

Daniel LEBAR  
Maire de Mareil-le-Guyon

**LES ANIMATIONS A MAREIL**

**En janvier :** « Dansons à Mareil » a repris les cours de danse de salon, animés par Marc Touboul et Lena Sanders. Tango, valse, paso, cha-cha, salsa, rock... sont enseignés et n'auront bientôt plus de secret pour vous. Alors n'hésitez plus - c'est gratuit - venez danser un mercredi soir par mois, de 20 h 30 à 22 h, à la Maison du Village.

**En avril : nettoyage de printemps et chasse aux œufs.** A l'initiative de la commission des Fêtes, cette animation a remporté un vif succès. A la fin de la matinée, un camion plein de détritrus était là pour témoigner du travail accompli. Un apéritif a été ensuite offert aux volontaires et des œufs de Pâques ont été distribués aux plus jeunes.

**En mai :** La fête des Voisins, organisée par le Foyer communal, s'est déroulée dans le jardin de la Maison du Village. Elle a réuni les Mareillois et Mareilloises désireux de partager un moment de convivialité autour d'un apéritif, suivi d'un repas, chacun ayant apporté son panier pique-nique et ses grillades. Une manifestation très appréciée.

**En Juin : La kermesse de l'école,** grâce à la mobilisation de toute l'équipe pédagogique ainsi qu'à celle des parents d'élèves, a été très réussie. Après les animations, jeux, spectacles et un lâcher de ballons la soirée s'est prolongée et l'ensemble des 110 personnes se sont retrouvées autour d'un couscous.

**La fête de la Musique** a été célébrée pour la première fois le 21 juin devant la Mairie. La commission des Fêtes a organisé un concert gratuit avec le groupe Flashback qui a interprété les grands succès rock, blues, reggae... La musique a fait naître chez certains une irrésistible envie de danser. Vers 17 h, différents talents qui souhaitaient se produire, ont remplacé le groupe : Lisiane (chanteuse), Denis, Pierrot et Nicolas (musiciens).

**La fête du Village,** organisée le 27 juin par le Foyer communal, s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Pendant le dîner, le groupe les Dauphins a fait chanter aux Mareillois les grands classiques de la chanson française. Après le dîner, le Dj a enflammé le dance floor que les Mareillois ont envahi.

**Vous pouvez retrouver les photos de ces événements sur le site [www.mareil-le-guyon.fr](http://www.mareil-le-guyon.fr), rubrique « Vie au quotidien/associations- animations »**

**LES ATELIERS MUNICIPAUX**

La commission Travaux du Conseil municipal a décidé d'organiser les « Ateliers de Mareil ». Ils ont lieu une fois par mois, le samedi matin. Ils permettent à une équipe de Mareillois(es) motivé(e)s de travailler à l'amélioration du village. Afin de mener à bien tous ces projets, nous avons besoin de « bras ».

Si vous souhaitez apporter votre aide, n'hésitez pas à communiquer vos coordonnées en Mairie ou sur le site Internet afin que nous puissions vous contacter. Les missions à remplir étant très diverses, il nous serait utile de connaître les types d'ateliers qui pourraient vous intéresser ainsi que vos compétences en bricolage.

**Vous pouvez retrouver les photos de ces ateliers sur le site [www.mareil-le-guyon.fr](http://www.mareil-le-guyon.fr), rubrique « Ateliers de Mareil »**

**Ateliers réalisés en juin**

L'escalier en bois adossé à la mairie a été supprimé car il était devenu dangereux. La fenêtre du premier étage a été sécurisée.

La 2<sup>e</sup> opération a été de « remettre au jour » le lavoir du chemin de l'Hirondelle envahi par la végétation. Les travaux ne sont pas terminés.

Les prochaines opérations prévues sont : suite de l'« opération lavoir », nettoyage du square de la Liberté, rangement des différents locaux (ancienne école, dépendances de la mairie), déménagement de la bibliothèque qui va s'installer dans une salle derrière la mairie.

**LE BUDGET 2009 DE LA COMMUNE**

Lors du conseil municipal qui s'est tenu le 30 mars 2009, le budget prévisionnel 2009 a été voté à l'unanimité. Le budget d'une Mairie se scinde en deux catégories : le fonctionnement et l'investissement. Chaque budget se décrit en termes de dépenses et de recettes.

**Fonctionnement**

Il concerne le Fonctionnement de la commune. Les recettes s'appuient principalement sur les impôts et taxes.

**Détail des dépenses :**

Charges à caractère général	112 000 €	50%
Charges de personnel	32 860 €	14,67%
Autres charges de gestion courante	78 148 €	34,89%
Charge financière	984 €	0,44%
<b>TOTAL</b>	<b>223 992 €</b>	

**Détail des recettes**

Produit des services du domaine et ventes diverses	3 800 €	1,63%
Impôts et taxes	160 684 €	69,11%
Dotations et participations	65 037 €	27,97%
Autres produits de gestion courante	2 000 €	0,86%
Produits exceptionnels	1 000 €	0,43%
<b>TOTAL</b>	<b>232 521 €</b>	

**Investissement**

Les taux d'imposition des taxes locales sont **identiques à celui de 2008**

- Taxe d'Habitation : **6,55%**
- Taxe Foncier Bâti : **9,50%**
- Foncier non bâti : **36,59%**
- Taxe Professionnelle : **8,92%**

Il concerne les investissements de la commune. Les recettes intègrent principalement les subventions. L'optimisation des dépenses en fonction des plafonds des subventions permet de garantir un maximum de résultat pour un niveau de dépense donné.

**Détail des dépenses**

Programme triennal de voirie	100 000 €	24,76%
Enfouissement des réseaux	218 000 €	53,98%
Travaux sur bâtiments publics	57 930 €	14,34%
Divers	4 000 €	0,99%
Remboursement d'emprunt	3 944 €	0,98%
PLU	20 000 €	4,95%
<b>TOTAL</b>	<b>403 874 €</b>	

**Détail des recettes**

Subventions du triennal	58 000 €	33,66%
Subventions enfouissement	82 000 €	47,59%
Subvention PLU	5 000 €	2,90%
FCTVA	26 292 €	15,26%
TLE	1 000 €	0,58%
<b>TOTAL</b>	<b>172 292 €</b>	

**POUR ETRE INFORME DIRECTEMENT**

En complément des informations distribuées dans les boîtes aux lettres, si vous souhaitez recevoir par e-mail les informations pratiques de la Mairie (rappel du ramassage des encombrants, coupures d'eau, etc.) ou tout autre événement de la commune, vous pouvez transmettre à la Mairie le bulletin suivant ou vous inscrire directement sur la page « La Marie à votre service/Contact » du site Web <http://mareil-le-guyon.fr>.

Mon adresse e-mail\* .....

J'accepte de recevoir par e-mail des informations, envoyées par la Mairie, relatives à la vie de la commune.

Signature :

\* Ces informations sont uniquement destinées à nos services et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous nous engageons à informer les personnes qui fournissent des données nominatives sur notre site de leurs droits, notamment de leur droit d'accès et de rectification sur ces données nominatives

**DES TRAVAUX A LA PELLE !**

Les travaux, inscrits et votés par le Conseil municipal lors de la séance du vote du budget le 30 mars 2009, sont actuellement dans la phase « Appel d'offres ». Ils seront entrepris au cours du second semestre de cette année.

**Enfouissement des réseaux téléphonique et électrique** de la Grande Rue. Il s'agit de la seconde tranche, de la Maison du Village jusqu'à la limite de l'agglomération (« entrée Nord »). La rue de Lettrée est comprise dans ces travaux d'enfouissement.

**Réfection du trottoir** de la Grande Rue, du chemin le long de la Guyonne jusqu'au N°48, suite aux travaux d'enfouissement de la première tranche.

**Création d'un second plateau** Grande Rue, au niveau de la Maison du Village, disposition prise afin de poursuivre nos efforts de sécurité en limitant la vitesse

des véhicules dans la traversée de Mareil-le-Guyon.

Par ailleurs, la commune a souscrit un contrat d'entretien de l'éclairage public. Le choix de lampes sodium haute performance permet, d'une part, d'uniformiser la couleur orangée sur l'ensemble du village, et d'autre part, de diminuer sensiblement la consommation électrique.

Suite aux dépôts sauvages et à l'état déplorable des lieux, une étude est en cours avec le SIEED (Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets) afin de transférer les colonnes « verre » et « papier » actuellement positionnées square de la Liberté. A titre expérimental, une solution provisoire pourrait voir le jour à la rentrée après accord du SIEED.

**ETAT CIVIL - 1<sup>er</sup> SEMESTRE ANNEE 2009***Naissances*

*Le 25 mars  
Maelys CHEZE*

*Le 3 juin  
Claire CHIBOIS*

*Décès*

*Le 16 avril  
Nicolas DA COSTA*

*Le 11 mai  
Marie-Thérèse VERBEKE,  
épouse MASSARD*

**MAIRIE DE MAREIL-LE-GUYON**

6 rue de l'Hirondelle  
78490 Mareil-le-Guyon  
Tél. : 01 34 86 11 03  
Fax : 01 34 86 91 94  
[www.mareil-le-guyon.fr](http://www.mareil-le-guyon.fr)

**HORAIRE D'OUVERTURE :**

Le lundi de 16 à 19 h  
Les mardi et jeudi de 9 à 11 h

**A L'ECOUTE DES MAREILLOIS**

Les élus de Mareil tiennent une permanence le samedi de 10 à 11 h 30